

FORMULAIRE D'APPEL D'INTÉRÊT
POUR DEVENIR UNE RESSOURCE INTERMÉDIAIRE MAISON D'ACCUEIL (RIMA)
CLIENTÈLE JEUNESSE – DIRECTION DES PROGRAMMES JEUNESSE (DPJe)

PRÉSENTATION DU PROJET

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est à la recherche de personnes désireuses de mettre sur pied une Ressource intermédiaire – maison d'accueil (RIMA) pour héberger une clientèle mineure en besoin de protection en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ).

Une RIMA peut accueillir jusqu'à 9 jeunes en besoin de réadaptation ou provenant d'un milieu familial en difficulté. Il s'agit d'un milieu de vie adapté aux besoins des enfants. Des services de soutien ou d'assistance requis par la condition spécifique des jeunes confiés sont offerts par la ressource, et ce en collaboration avec les professionnels qui gravitent autour de chaque jeune. La RIMA offre des conditions de vie se rapprochant le plus possible d'un milieu naturel (famille). Elle permet aux jeunes de maintenir des liens au cœur de leur communauté, tout en favorisant leur intégration, leur participation sociale et leur rétablissement.

Les personnes recherchées doivent avoir des connaissances et compétences en ce qui concerne les problématiques vécues par le jeune (santé mentale et dépendances, attachement, traumatismes et troubles de comportement) ; être capables de travailler en collaboration avec l'établissement et son équipe de professionnels; et répondre aux Critères généraux déterminés par le ministre dans le Cadre de référence des RI-RTF (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-801-01W.pdf>).

Face à une demande croissante pour un hébergement spécialisé, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS fait donc appel à la population estrienne pour recruter un milieu d'accueil prêt à offrir un milieu de vie apaisant, stable et sécurisant où le jeune se sentira chez lui et considéré comme un membre à part entière de la famille.

Ensemble. Tous concernés en Estrie!

IDENTIFICATION DU BESOIN

Profils des jeunes ayant besoin de placement en RIMA

Le jeune référé en RIMA est d'abord en besoin de protection. Avant d'être « *un jeune en difficulté* », il est une personne engagée dans un processus de développement, visant l'autonomie dans l'ensemble des dimensions qui forment sa personnalité (physiologique, intellectuelle, cognitive, affective, psychosociale et psychosexuelle). Dans le cadre de ce processus, il a besoin du soutien et de l'accompagnement d'un adulte bienveillant et capable d'offrir le cadre nécessaire.

Le jeune en besoin de placement a vécu différentes difficultés dans son milieu naturel (négligence, mauvais traitements psychologiques, abus physiques ou sexuels...) et/ou il a adopté des comportements à risque ou inappropriés. Ces comportements sont souvent intimement liés aux difficultés vécues au sein de sa famille.

Nous recherchons actuellement un milieu pouvant accueillir une **clientèle masculine, âgée entre 6 ans et 12 ans au moment du placement, et présentant principalement des troubles de comportements à caractère sexuel.**

Le jeune peut exhiber d'autres comportements inadaptés, qu'ils soient extériorisés ou intériorisés. Il peut avoir une histoire ponctuée de nombreux changements de milieux de vie. L'instabilité et les nombreuses ruptures au plan relationnel, occasionnées par ces déplacements, ont favorisé chez certains jeunes des troubles de l'attachement qui nécessiteront un accompagnement dans le cadre du placement.

Troubles extériorisés : absentéisme scolaire, abus de substances et toxicomanie, déficit de l'attention, trouble de la conduite, impulsivité, troubles oppositionnels, hyperactivité, fugue, itinérance, adhésion à des gangs délinquants.

Troubles intériorisés : anxiété, automutilation, troubles de santé mentale, problématique suicidaire, retrait social...

IDENTIFICATION DU BESOIN (SUITE)

Motifs menant au placement en RIMA

La persistance, l'intensité, la fréquence des comportements ainsi que le nombre de sphères de vie touchées (plan personnel, familial, social et scolaire) supporteront la décision d'opter pour un placement du jeune en RIMA.

Au **plan personnel**, malgré la présence de services en milieu naturel, il y a peu (ou pas) de changement significatif.

Au **niveau social**, le jeune doit sortir de son milieu actuel pour modifier son mode de vie; il a peu de soutien dans son milieu naturel.

Au **plan familial**, le milieu est désorganisé ou risque de l'être à très court terme. Les relations entre le jeune et sa famille sont très détériorées, près de la rupture : le jeune défie et provoque l'autorité de ses parents seulement.

Au **niveau scolaire**, le jeune est expulsé de façon répétitive du milieu scolaire.

Caractéristiques recherchées chez les responsables RIMA

Nous souhaitons recruter des personnes désireuses de développer un lien significatif avec le jeune confié dans leur milieu, et ce pendant la durée du placement, sachant que celui-ci **peut se prolonger jusqu'à la majorité de l'enfant**. Elles sont en mesure d'accueillir le jeune dans son unicité, tout en acceptant que son parcours ait été semé d'embûches et que cela peut se traduire par des comportements nécessitant le support de professionnels. Elles travaillent en collaboration avec l'établissement et les différents services autour de l'enfant. Elles contribuent à la continuité des liens avec les parents naturels et, si la situation le permet, elles facilitent la réunification parents-enfant.

Elles croient au potentiel du jeune. Elles sont capables de bienveillance, d'écoute et de non-jugement. Elles font preuve d'ouverture à la différence; de collaboration et possèdent de bonnes habiletés de communication. Elles possèdent des connaissances en intervention au niveau de la psychoéducation ou de l'éducation spécialisée.

Critères et processus d'accréditation RIMA

La candidature des personnes intéressées par la mise en œuvre d'un projet RIMA devra faire l'objet d'une évaluation dans le cadre du processus régulier d'accréditation. Ces personnes devront rencontrer les différents critères prévus au Cadre de référence RI-RTF; être en mesure d'assurer une réponse aux services communs et particuliers à rendre; offrir un environnement sécuritaire et répondant aux besoins des jeunes nécessitant un placement; et démontrer la capacité à intervenir auprès de la clientèle ciblée.

Nombre de places total : 4

Nombre de places régulières : 4

Nombre de places spécifique:

RLS visé :

Les jeunes peuvent provenir de tout le territoire de l'Estrie.

Commentaires :

Nom du responsable de la direction clinique demandeur: Maxime Dubé, Coordinatrice DPJe, Réadaptation externe

Nom de la personne contact de la direction clinique demandeur: Psychoéducatrice en réadaptation externe (à venir)

SERVICES SPÉCIALISÉS ATTENDUS DE LA RIMA



Activités de soins délégués en conformité avec la Loi 90.

Précisez :



Mesure de contrôle

Précisez : Interdites

Présence éveillée la nuit

Précisez : Non requis

Besoin encadrement 1/1 ou 1/2

Précisez : Une (1) personne responsable pour 4 jeunes.

Soins et services spécifiques

Précisez : Selon les problématiques des jeunes. Des connaissances et compétences en intervention au niveau de la psychoéducation / l'éducation spécialisée sont requises; de même que des connaissances au niveau de l'attachement, du trauma, des dépendances, des problématiques d'ordre sexuel et en santé mentale.

DIRECTION CLINIQUE RESPONSABLE DES JEUNES HÉBERGÉS

La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est responsable du suivi clinique auprès du jeune.

L'intervenant-usager assure un soutien au jeune et au milieu d'accueil. Un éducateur de l'équipe de réadaptation externe peut soutenir, au besoin, les interventions dans le milieu conformément à son offre de service.

COMMENT POSTULER

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir les documents requis ainsi que les coordonnées auxquelles nous pouvons les joindre pendant la journée à :

Équipe Recrutement RI-RTF-RNI

CRDITED Estrie

1621, rue Prospect

Sherbrooke (Québec) J1J 1K4

Ou par courriel : recrutementrtf.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Documents requis :

- Document formulaire d'intérêt
- Document Déclaration des antécédents judiciaires complété pour chacun des postulants

Vous avez des questions?

Contactez-nous au 819 346-8471 poste 58318 | Sans frais : 1 800 463-5759 poste 58318